

Mes chers confrères,
mes chers amis,

La réunion en congrès de notre groupe ALTA-JURIS international est toujours un moment fort parce qu'il constitue le point de convergence obligé de nos aspirations, de nos craintes et de notre partage.

C'est aussi le moment où nous pouvons quitter nos clients, nos dossiers, nos collaborateurs en bref tout notre quotidien qui nous assaille et qui est notre raison de vivre.

Nous le savons, nous avons besoin de prendre de la hauteur, de regarder au loin, d'anticiper, de parler entre nous pour échanger et nous rassurer.

Les motifs d'inquiétude se multiplient au fil des mois : remise en cause de la carte judiciaire avec les suppressions des tribunaux, transfert des compétences juridictionnelles dans des lieux sans cesse plus éloignés, suppression des avoués, numérisation des échanges professionnels et de la relation avec l'organisation judiciaire, rapports de plus en plus difficiles avec nos clients institutionnels...

Au-delà, nous éprouvons aussi le sentiment d'être précipités sur un chemin inconnu sans véritablement maîtriser la destination qui va être la nôtre.

La pression financière s'accroît dans les cabinets et l'œil rivé sur les états de gestion, nous sommes soucieux de notre

productivité, de notre facturation et du recouvrement de nos honoraires.

Nos clients expriment avec de plus en plus d'acuité leurs exigences légitimes ou non, demandent de plus en plus de réactivité, souvent dans des situations de plus en plus complexes.

La crise économique enveloppe cet ensemble en révélant souvent des difficultés de trésorerie.

Les disparités qui ont toujours existé dans notre profession peuvent creuser des écarts dangereux pour l'unité de notre groupe à la fois au niveau de l'exercice professionnel, de la compétence, du statut, enfin sur le plan financier et je dirais même sur le plan de la solvabilité.

Nous le savons, le chemin est difficile, la voie est étroite et les embûches nombreuses. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes retrouvés au fil des années rassemblés pour unir nos efforts afin de mieux faire face à notre avenir : ALTA-JURIS international était né.

Nous avons compris que seule la recherche de l'excellence nous permettrait de progresser, nous avons bien avant l'exigence légale, recherché dans la formation, l'accroissement de notre expertise ; nous avons voulu mailler notre territoire avec des cabinets représentatifs, compétents et digne de notre confiance afin que les intérêts de nos clients puissent être représentés dans les meilleures conditions.

Et parce que le monde bouge, que nos clients particuliers ou entreprises ne sont plus cantonnés à l'hexagone, nous avons voulu nouer des liens avec des confrères dans le monde.

Aujourd'hui, nous sommes sur le chemin, parfois déshydratés ou affamés, souvent fatigués et pour certains d'entre nous épris de doute.

C'est vrai, nous sommes à l'heure des grandes mutations, l'accélération doit-elle être subie ?

Pouvons-nous trouver la voie dans les incantations du passé et les nostalgies d'un monde perdu ?

Devons nous nous laisser aller au fil des eaux, dans le courant qui nous emporte en subissant sans agir ?

Soyons vigilants sur la perception des réalités.

Mon propos en ce début d'année 2010 consistera à vous aider à apprécier la juste mesure des réalités d'aujourd'hui et d'anticiper sur la consistance de notre avenir.

Je ne vous cacherai pas que **le volontarisme et l'action** seront les moteurs de la politique que votre conseil d'administration, va poursuivre pour ALTA-JURIS .

- **La juste mesure**

Notre société évolue dans une complexité des relations dont les causes et les effets dépassent depuis longtemps toutes les frontières .

L'organisation des rapports individuels et collectifs donne une place primordiale au Droit omniprésent en tant que référence essentielle dans une société démocratique.

C'est bien l'avocat qui constitue le lien, le passage obligé entre l'État et le citoyen, entre les sujets de droit dans rapports privés et professionnels.

C'est bien la place que nous avons, mais l'occupons-nous vraiment ?

C'est bien la place qui nous est assignée mais la voyons-nous vraiment ?

Et nous nous sommes-nous dotés des moyens nécessaires pour y faire face ?

Avons-nous vraiment la volonté de tenir notre rang et d'assumer nos obligations en conséquence ?

Le projet politique d'ALTA-JURIS car il s'agit bien de cela, est de fixer la feuille de route de notre groupe pour les années à venir en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre nos objectifs.

Notre présence ici est hautement symbolique, le cercle national des armées qui nous accueille illustre l'organisation et la stratégie militaire qui doit être la nôtre.

Notre groupe est sur le terrain de belligérance et nous n'avons pas de place pour l'atermoiement, l'insuffisance, ou la palabre.

Nous devons vaincre ou nous sommes morts. Le temps nous est compté.

Quel est le projet ?

Nous sommes confrontés d'une part à la sauvegarde de l'indépendance de nos cabinets, à la poursuite du mode d'exercice professionnel que nous connaissons parce que nous

le pratiquons tous les jours et aussi aux risques inhérents à tout changement.

En outre le soin apporté à nos dossiers, les soucis quotidiens nous conduisent à différer, si besoin en était, toute décision.

Nous avons décidé de vous proposer d'agir sur deux axes :

- le décloisonnement de vos cabinets bien engagés depuis votre adhésion à ALTA-JURIS international,
- une union renforcée de nos cabinets dans le cadre d'une organisation de compétences illustrées par une marque commune, symbole de qualité.

La place du groupe doit devenir essentielle dans la vie des cabinets :

- sur les actions :
 - une identité commune forte fédérée par notre marque ALTA-JURIS
 - une accélération de compétences par la formation, par l'intervention de l'expertise coordonnée par le groupe,
 - multiplicité des échanges entre les cabinets bien au-delà de notre traditionnelle postulation avec la recherche de secteurs nouveaux d'intervention et de la spécialisation « métiers clients », mutualisation des données concernant les offres et demandes de nos clients avec gestion par le siège de notre groupe,
 - ouverture des domaines nouveaux d'intervention avec mise en liaison des cabinets dans leur complémentarité : création d'un secteur juridique dans tous les cabinets soit

avec des moyens internes soit avec la coopération d'autres cabinets, mise en place des modes alternatifs de règlement des litiges : formation à la médiation, développement de la conciliation, accentuation de la transaction...

- mise en place d'un système qualité d'une nouvelle génération fondé sur la mesure de la valeur ajoutée apportée à la gestion du dossier du client : la démarche est intégrée dans l'action quotidienne de chacun au sein du cabinet, avec une mutualisation des procédures créées au sein du cabinet après leur validation par le groupe,

- sur les moyens :

- une gestion dirigée de la communication :

- pour les cabinets : la mise en avant de la marque commune dans toutes les actions du cabinet, une discipline dans le respect de la charte graphique, l'utilisation des supports communs de communication, une mise à liaison systématique des sites Web, une attente téléphonique représentative de la qualité que nous invoquons
- en regard ALTAJURIS se doit d'engager un budget de communication structuré et pluriannuel

- la mise en œuvre des moyens logistiques mis à disposition de tous les cabinets pour gérer leur système qualité, la mise en place d'un système de visioconférence permet une liaison entre tous les cabinets, les structures d'ALTA-JURIS avec les cabinets, groupe régional, siège, les cabinets avec leurs clients le tout dans une mutualisation des coûts.

ALTA-JURIS va devenir une centrale d'achat afin de permettre par la puissance du groupe de payer le prix le plus juste les outils et les moyens indispensables au développement.

L'internationalisation lointaine pour certains d'entre nous va se matérialiser de plus en plus dans notre quotidien, l'existence de confrères compétents nous ouvre aussi de nouveaux marchés du droit.

Nous ne commettrons pas l'erreur de nous recroqueviller en mettant nos mains sur nos têtes sans bouger, bien au contraire alliant l'audace à la bonne gestion de nos moyens, nous allons aller de l'avant de façon solidaire, chacun a besoin de tous, notre chaîne de solidarité ne doit pas rester théorique et dans les petits Barreaux, les groupes régionaux avec l'aide du siège doivent envisager des mesures pour permettre à tous les cabinets de gérer les problèmes qui peuvent se poser à eux.

L'organisation des structures, les problèmes de la territorialité, l'organisation de la concurrence confrontée au partage des compétences sont autant de chantiers qui s'ouvrent.

Tout en ordre de marche :

Les commissions :

Internationale Jean-Claude MONCEAUX

Formation Hervé DUVAL

Développement François CHAUMET

Qualité Jean jacques SALMON

Communication Guy AZAM

Une section des jeunes avocats ALTA JURIS en cours de constitution

Un important travail de structuration au cours de 2009 siège

Un secrétariat général avec Daniel BREMARD

Une coordinatrice au siège avec Caroline MALLERON

Des finances saines avec notre trésorier général Christophe HARENG

Vous êtes tous vous êtes tous concernés, chacun à sa place, chacun doit l'occuper.

Je vous demande de la rigueur et de l'engagement dans nos commissions : liste ouverte

Je compte sur vous à 2010 pour que les 600 avocats de ALTA-JURIS soient tous sur le front. Vous pouvez compter sur moi je suis à la barre et ce n'est pas pour rien.

2010 appelle tous mes vœux et ce n'est qu'un début.

Mes cher confrères , mes chers amis

En avant ;

Je vous remercie de votre attention